



Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales

*Joyeux Noël
Meilleurs vœux
pour 2005*



Numéro vert de l'administration communale : 0800/25959

SOMMAIRE

Editorial

Informations communales

- Les décisions du Conseil communal
-
-

Informations générales

- La nouvelle carte d'identité électronique
- Les passeports électroniques
- Le Gouverneur de la Province de Luxembourg en visite
- Une nouvelle plaine de jeux à l'école de Vaux-Chavanne
- Un « club-house au tennis de Manhay
- Planter un arbre ...
- Le goûter du CPAS
- Djazans walon
- Résultats de l'opération 11.11.11
- 35^{ème} campagne d'Iles de Paix, les 14,15 et 16 janvier 2005
- Campagne Fondation Damien
- La soirée du Grand Maghreb
- Abattage d'animaux
- Halte aux voleurs
- Formation «Guide environnement et nature»

Carnet civil

Agenda

- Manhay-60^{ème} anniversaire de la Bataille des Ardennes
- Noël au théâtre à Manhay !
- Une après-midi au palais des Beaux-Arts à Charleroi

EDITORIAL

Chers Concitoyens,

Le 22 novembre, lors d'une cérémonie au Palais Royal en présence de Sa Majesté le Roi Albert II, la commune de Manhay, s'est vue décernée le diplôme d'honneur de « Ville ou commune victime de faits de guerre 40-45 », assorti d'un urban commémoratif qui peut être attaché au drapeau de notre commune.

Ce diplôme d'honneur souligne qu'aujourd'hui de nombreuses personnes et familles souffrent encore des conséquences de cette effroyable guerre.

Ce soixantième anniversaire de la bataille des Ardennes que nous allons commémorer dans quelques heures appellera sans aucun doute des souvenirs douloureux à une partie d'entre nous, mais permettra aussi aux plus jeunes de prendre conscience des sacrifices qui ont été consentis pour sauvegarder notre liberté.

Pour tout un chacun qui remarque le char abandonné à Grandmenil, des maisons qui portent encore des marques de reconstruction, des stèles et plaques commémoratives apposées de-ci delà, il ne peut échapper que des affrontements terribles se sont déroulés chez nous.

Nous avons encore la chance aujourd'hui de compter parmi nous de nombreuses personnes qui ont vécu cette guerre, que ce soit comme combattant ou comme témoin du quotidien. Profitons de ce moment privilégié de commémoration pour les rencontrer.

Prendre le temps d'écouter ceux qui ont souffert et partager leurs émotions avec respect et reconnaissance, comprendre ce qui s'est passé. C'est sans aucun doute un des objectifs poursuivis par les initiateurs de ces différentes manifestations.

Je tiens à remercier le comité organisateur composé de bénévoles, présidé par l'Echevin Gérard Wilkin qui a œuvré sans ménager sa peine pour préparer cette manifestation, rassembler une collection remarquable de souvenirs de guerre et éditer un précieux document historique.

Mes plus vifs remerciements vont aussi aux habitants, aux enseignants et aux enfants de toutes les écoles qui, par l'illumination des villages, des dessins et des chants, participent à la mise en valeur du thème de La Paix.

En ces moments où nous nous souvenons des combats tragiques de décembre 1944, permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Collège des Bourgmestres et Echevins, du Conseil communal, du Conseil de l'Action Sociale et du personnel, de vivre un Noël de paix, de réconciliation et de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

M.Th. MARTIN,
Bourgmestre



INFORMATIONS COMMUNALES

Les décisions du Conseil communal

Séance du 05 octobre 2004

APPROBATION DELIBERATION DU COLLEGE ECHEVINAL DU 03/06/2004 – TOITURE REFECTOIRE ECOLE DE VAUX-CHAVANNE

Le Conseil ratifie et approuve la délibération du Collège échevinal du 03/06/2004 décidant de prendre en charge pour un montant de 6.393,02 € H.T.V.A. le remplacement de la partie de toiture du réfectoire de l'école de Vaux-Chavanne, effectué par l'entreprise Corda dans le cadre de l'aménagement de logements sociaux à Vaux-Chavanne, à charge de la s.c.r.l. La Famennoise.

Il est noté que la facture des travaux s'élève à la somme de 7.161,76 € H.T.V.A.

APPROBATION DU DOSSIER "BALISAGE" DES SENTIERS ET DES CIRCUITS POUR SKIEURS ET V.T.T.

Le Conseil Communal décide d'approuver le dossier (cahier spécial des charges, plans, projet) relatif à la mise en place de cette signalisation et balisage, dont le coût est estimé à la somme de 126.406,89 € T.V.A.C. et de solliciter auprès du Ministère de la Région Wallonne, Commissariat Général au Tourisme l'octroi de la subvention prévue pour la réalisation de ce type d'investissement.

ANNEE SCOLAIRE 2004-2005 – Chiffres de la population

La Bourgmestre, ayant l'enseignement dans ses attributions, communique à l'assemblée les chiffres de la population scolaire par implantation, arrêtés au 01/10/2004 :

	<u>Primaire</u>	<u>Maternel</u>	<u>Total</u>
Implantation de Grandmenil	37	14	51
Implantation de Chêne-al'Pierre	8	8	16
Implantation de Malempré	26	8	34
Implantation de Dochamps	16	12	28
Implantation de Harre	33	25	58
Implantation de Vaux-Chavanne	37	20	57
Implantation d'Oster	12	0	12
Implantation de Deux-Rys	13	0	13
Total	182	87	269

Il est constaté une augmentation de 7,06 % de la population scolaire par rapport à la situation au 15/01/2004.

Cette situation implique :

- un dédoublement de la classe primaire à Malempré.
- un dédoublement aux implantations de Harre et Vaux-Chavanne au niveau maternel.

REMPLACEMENT MEMBRE A LA C.L.D.R.

Mr. Michel RASQUIN de Roche-à-Frêne est désigné comme membre effectif de la C.L.D.R. en remplacement de Mr. Roger THIRION, décédé.

EN RAISON DES FETES DE FIN D'ANNEE, LES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE SERONT FERMES LE VENDREDI 31 DECEMBRE 2004.

INFORMATIONS GENERALES

La nouvelle carte d'identité électronique

Dans le courant du mois de janvier 2005, notre commune entamera la délivrance des nouvelles cartes d'identité électroniques.

Comment cela va-t-il se passer concrètement pour vous, citoyen ?

- Dans un premier temps, vous serez invité à vous présenter au service population de la commune, muni d'une photo d'identité en couleur sur fond blanc (**attention à la qualité** – cfr le bulletin communal précédent), afin de signer le document de base de votre carte d'identité.
- Dans un délai de 3 semaines à 1 mois maximum après votre présentation à la commune, vous recevrez un courrier sécurisé sous enveloppe scellée (id. codes bancaires), contenant deux numéros de code (1 code PIN et 1 code PUK).
- **Avec ces deux numéros de code**, il vous faudra revenir à l'administration communale, retirer et activer votre nouvelle carte d'identité.

Qui sera convoqué dans un premier temps ?

La procédure de remplacement des cartes étant prévue pour durer 5 ans maximum, le renouvellement se fera d'une part à l'expiration de la carte actuelle, **mais aussi** par tranches d'âge progressives à partir de 12 ans.

Toute personne belge qui le souhaite, peut également demander sa nouvelle carte de manière anticipée.

Les passeports électroniques

Depuis la mi-novembre, la Belgique délivre, en première mondiale, des passeports avec puce incorporée. Leur mise en circulation se fait de manière graduelle.

Notre commune sera concernée par ces nouveaux passeports **à partir du 06 décembre 2004**.

N.B. :A partir du 1^{er} janvier 2005, un passeport en procédure normale vous coûtera 74.70 €, et en procédure urgente, 243.70 €

Le Gouverneur de la Province de Luxembourg en visite dans notre commune

Le 27 septembre 2004, notre commune a eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Gouverneur de la Province de Luxembourg Bernard CAPRASSE, et Madame.

Après une réunion de travail à la maison communale, nos invités se sont rendus aux pépinières PIROTHON à Champ de Harre. Ils ont également visité le moulin d'Odon DETHISE à Odeigne



Une nouvelle plaine de jeux à l'école de Vaux-Chavanne

Le 25 septembre dernier, en présence du Collège des Bourgmestre et Echevins, l'association des Parents de l'école de Vaux-Chavanne, a inauguré la nouvelle plaine de jeux de l'école. En effet, grâce à ses activités multiples, cette association a pu rassembler les fonds nécessaires à l'achat d'une nouvelle plaine de jeux pour les enfants de l'école. De plus, les ménagères rurales ayant cessé toutes leurs activités, ont généreusement versé le solde de leurs avoirs en caisse. Cet argent a permis l'achat d'un wagon du petit train. L'assemblage des jeux, ainsi que l'aménagement des abords ont été réalisés par les ouvriers communaux. Un très grand merci à toutes et tous pour l'aide apportée à la réalisation de cet espace jeux.



Un «club-house» au tennis de Manhay



Après un an et demi de dur labeur pour une cinquantaine de bénévoles, le TC Manhay a enfin inauguré son nouveau «club-house» ce 6 novembre. Celui-ci a été entièrement réalisé par les membres du club, ainsi que par des sympathisants, avec l'appui de PME locales. Le comité profite d'ailleurs de cet article pour remercier à nouveau tous les participants à cette magnifique réalisation.

Les joueurs du club, les équipes adverses et les participants aux tournois pourront dorénavant être accueillis dans de bonnes conditions et participer activement à l'esprit convivial qui caractérise ce petit club.

Le TC Manhay alignera à nouveau plusieurs équipes en interclubs en 2005 et organisera aussi des stages et cours pour les jeunes.

Les terrains sont aussi accessibles aux personnes qui ne désirent pas pratiquer la compétition.

Pour tous renseignements concernant le TC Manhay, vous pouvez contacter Stéphane Wilkin au 0494/784537.

Planter un arbre ...

Cette année à l'occasion de la Sainte-Catherine, le Collège des Bourgmestre et Echevins de Manhay a pris l'initiative d'offrir un arbre et un diplôme de parrainage signé par la Bourgmestre, l'Echevin de l'Environnement et un Agent forestier, à chaque enfant né depuis le mois de novembre 2003.

Avec cette action, le Collège proposait aux parents des enfants nés entre le mois novembre 2003 et le mois de novembre 2004 de renouer avec une vieille tradition: planter un arbre à l'occasion de la naissance de leur(s) enfant(s).



C'est ainsi que ce samedi 27 novembre 2004, nous avons eu le plaisir d'accueillir les **53 enfants** et leurs parents à l'Administration communale.

De plus, cette année est une année exceptionnelle avec ces 53 enfants en bas âge, dont 3 couples de jumeaux. Pour comparaison, en 2003 le nombre des enfants de 0 à 1 an s'élevait à 30 et en 2002 à 28 petits bouts!

Dans le cadre de la journée des Droits de l'Enfant, les élèves de l'école de Chêne-al'Pierre ont planté un tilleul aux abords de leur école.



Grand rendez-vous annuel de nos aînés : le goûter du CPAS



Le premier jeudi du mois d'octobre, rendez-vous incontournable de tous les aînés de la commune de Manhay.

Quelque 180 personnes ont été chaleureusement accueillies à la salle de l'entente par le président du CPAS, Freddy Volvert.

Toutes et tous se sont installés autour des tables dressées et décorées par les membres du CPAS et les fidèles bénévoles.

Après le discours de bienvenue du président, qui a aussi remercié et encouragé les différentes associations d'aînés de la commune, tous les convives ont pu se régaler « d'one bone jate di café, d'on pistolèt

fôré et d'on bon bokèt di dorêye ».

Charmés par des airs rythmés ou langoureux, c'est dans la bonne humeur et le plaisir de se rencontrer et de partager les dernières nouvelles que l'après-midi s'est poursuivie. Quelques-uns se sont même aventurés pour un pas de danse, bercés par les mélodies d'Antonio Alfano.

En attendant le traditionnel « pèket », chacun a pu choisir son petit cadeau souvenir parmi une panoplie d'objets utiles.

Et c'est vers 17 h 30 qu'ils ont pris le chemin du retour, heureux d'avoir pu participer à cette après-midi festive.



MaDe.

Djazans walon



TOUS LES 4 ièmes MERCREDIS DU MOIS des " copineries" sont organisées à 20 h 00 en la MAISON COMMUNALE de MANHAY

C'est dans la détente et la bonne humeur que de nombreuses personnes qui apprécient notre langue régionale, et qui ont à cœur de préserver et de perpétuer l'héritage de nos aînés se retrouvent.

Durant cette année différents thèmes ont pu être développés comme par exemple :

- les moches à lâme
- les oûhês (visite de la réserve naturelle)
- lexicque wallon
- li guère divins nos viyêdjes
- li fiesse di noye
- les rmédés di divins l'timp

Par ces copineries, notre Wallon restera et continuera à vivre autour de nous, nous devons continuer à être fiers de nos racines, de notre langue Wallonne.

Chaque mois, chacun se retrouve pour passer deux heures loin de tous soucis et préoccupations.

C'est une vraie soirée de détente, d'ouverture et très enrichissante qui nous fait découvrir et partager des sujets d'antan et d'aujourd'hui tout en parlant Wallon.

Venez rejoindre ce groupe très sympathique même si votre Wallon n'est pas parfait, nous sommes tous là pour apprendre et transmettre.

ATTENTION : A partir de 2005, nos copineries seront organisées
Le 4^{ème} MERCREDI de chaque mois

Mercredi 26 janvier 2005

Mercredi 23 février

Mercredi 23 mars

Mercredi 27 avril

Mercredi 25 mai

Mercredi 22 juin

Mercredi 28 septembre

Mercredi 26 octobre

Mercredi 23 novembre

Mercredi 28 décembre

Résultats de l'opération 11.11.11 dans notre commune

3.140 € ont été récoltés lors de l'opération, qui a eu lieu du 5 au 14 novembre 2004. Cet argent est versé intégralement à l'O.N.G. « Médecins du Monde – Belgique », pour la restauration de l'environnement sanitaire des femmes et des enfants dans la zone de santé de TSHOFA – KASAÏ, en République démocratique du Congo.

Médecins du monde Belgique a commencé des opérations d'urgence en 2002. La restauration de 27 centres de santé et l'hôpital de référence a mobilisé toutes les associations oeuvrant pour de meilleures conditions de travail.

A tous et toutes, un très grand merci, pour le généreux accueil que vous réservez, depuis de nombreuses années à tous ces bénévoles.

Carmen et Lucie.

35^e campagne d'Iles de Paix les 14, 15 et 16 janvier 2005

Iles de Paix repart en campagne le ~~week-end des 14, 15 et 16 janvier~~ en faveur de populations démunies d'Afrique et d'Amérique latine.

Les modules solidaires et les cartes postales vous seront proposés au prix de 5 € le sachet. Des dons peuvent aussi être versés sur le CCP 49-49 (déduction fiscale à partir de 30 €). Infos disponibles sur le site www.ilesdepaix.org ou au 085/23.02.54

Contact pour Manhay : Pierre-Yves Gillet (085/82.33.76)

Campagne Fondation Damien, 28, 29 et 30 janvier 2005

C'est en grande partie grâce à votre soutien que la Fondation Damien soigne depuis 40 ans. Et c'est grâce à vous qu'elle pourra continuer son action. Un traitement contre la lèpre ou la tuberculose revient à 40 euros. C'est impayable là-bas. Mais 40 euros suffisent pour une vie sans mutilations. 40 euros pour sauver une vie.

La Fondation Damien a un numéro de compte facile à retenir : 000-0000075-75. Tous les dons y sont les bienvenus. Les dons à partir de 30 euros donnent droit à une attestation pour déduction fiscale.

Au nom des millions de malades que nous avons pu soigner depuis 1964, au nom de ceux que nous continuerons à soigner à l'avenir, au nom de tous ces gens qui ont droit aussi à la santé, merci !

Fondation Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles. www.fondationdamien.be
CCP 000-0000075-75

"L'indifférence tue, la Fondation Damien soigne".

Avec les CHANTIERS DAMIEN,
Vivez autrement l'Inde, le Laos ou le Bangladesh.
Rencontrer des hommes et des femmes du Sud, s'impliquer à leurs côtés et pour eux,
construire avec eux, brique par brique, un monde plus juste.
Et revenir, riche d'expériences et d'émotions...



Vous avez plus de 18 ans et envie d'apporter concrètement votre petite pierre à la lutte contre la lèpre et la tuberculose, à laquelle s'est consacrée la Fondation Damien durant ces quarante dernières années.

Les CHANTIERS DAMIEN, en collaboration avec la Fondation, vous en donnent l'occasion pendant quatre semaines, quelque part dans l'Asie authentique : trois semaines de travail effectif et une semaine de la découverte du pays.



La première réunion d'information pour les chantiers de l'été 2005 aura lieu le dimanche 23 janvier 2005.

Pour toute information, contactez :

- Guy Reniers – tél/fax : 02/215 94 73
e-mail : guy.reniers@skynet.be
- Jacqueline Verstraete – tél/fax : 02/7202729
e-mail : michelverstraete@belgacom.net
- Roseline Van Dyck – tél : 010/40 08 19
e-mail : vandyck@phys.ucl.ac.be
- Christiane Taeter – tél : 087/47.56.21
e-mail : pobrouwers@skynet.be

Ensemble pour la soirée du grand Maghreb à Fays-Manhay



Quelque 150 personnes venues des villages avoisinant la commune se sont mêlées aux Résidents du centre pour candidats réfugiés « Des Racines et des Ailes » pour un voyage au pays du soleil couchant.

Le Grand Maghreb qui comprend cinq pays : la Mauritanie, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Lybie était à l'honneur.

Les différentes cultures de la région du « Grand Maghreb » étaient présentées aux visiteurs par des expositions, des démonstrations et un repas préparé par les résidents originaires de ces pays.

Une large exposition permettait d'approfondir la signification du jeûne durant le Ramadan, le rituel autour du thé à la menthe et les différentes coutumes du nord-ouest de l'Afrique.

Les visiteurs ont pu participer à l'atelier « Henné » grâce à de charmantes demoiselles parées de leur costume national.

Qu'est-ce que le « Henné » ? : c'est une préparation de feuilles séchées, moulues et mélangées à de l'huile, de l'eau de rose et des épices qui donnent une mixture avec laquelle les femmes marocaines colorent et fortifient leurs cheveux. Elles s'en servent également pour se tatouer des dessins temporaires sur les mains et les pieds.

Entourés du cérémonial de coutume, différents mets typiques aux parfums de safran et de menthe ont été servis en entrée, plat de consistance et dessert.

C'est par une ambiance très conviviale et amicale que la soirée s'est poursuivie jusqu'au petit matin soutenue par des rythmes orientaux.

Chaque participant a pu découvrir la beauté de la lumière qui initie chacun à la nature, aux particularités d'un pays et à ses hommes.



Pour tout renseignement sur les prochains rendez-vous et thèmes vous pouvez vous adresser au centre « Des Racines et des Ailes » 27, route de Saint Antoine à 6960 FAYS-MANHAY ou en téléphonant au 086/43.01.70.

MaDe.

Abattage d'animaux : des modifications importantes

Depuis le 1^{er} décembre 2004, d'importantes modifications en matière d'obligations de déclaration et d'enregistrement lors d'abattages d'animaux sont entrées en vigueur.

Le système est informatisé. Cela implique que toutes les données relatives aux abattages sont récoltées électroniquement dans une banque de donnée centrale (**Beltrace**). Des connections sont à cet effet établies entre la banque de données centrale et les ordinateurs dans les abattoirs, mais aussi dans les communes, où certaines données doivent être introduites et des documents produits. Cela permet aussi d'établir un lien entre les données de Beltrace et les informations, déjà disponibles dans la banque de données **Sanitel**.

2 étapes importantes :

1) **L'identification** : dorénavant, toute personne voulant procéder ou faire procéder à l'abattage privé d'un animal de boucherie, devra au préalable se faire identifier et se faire enregistrer dans le système AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire). Cette identification se fait via la commune ou l'Unité provinciale de Contrôle (UPC), Rue Victor Libert, 32 – 6900 MARCHE-EN-FAMENNE.

Un numéro d'enregistrement sera attribué au déclarant. **Cette formalité ne devra se faire qu'une seule fois**

2) **La déclaration d'abattage** proprement dite : se fera à l'abattoir.

La nouvelle réglementation impose aux exploitants des abattoirs d'introduire le numéro d'enregistrement lors de l'introduction de la déclaration d'abattage dans le système informatique sinon, aucune autorisation d'abattage ne peut être obtenue.

Seuls les abattages privés effectués en dehors d'un abattoir (porc, moutons, chèvres, ...) doivent encore être déclarés auprès de la commune.

Pour plus d'infos : <http://www.beltrace.be>

Halte aux voleurs!

Vous trouverez ci-dessous la suite des quelques conseils simples et faciles à mettre en application, qui sont susceptibles de vous éviter les inconvénients dus au cambriolage.



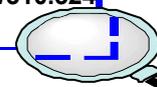
Prenez des mesures de précaution au niveau architectural

Augmentez la visibilité de votre habitation. Les haies hautes, les buissons, les arbres, les murs de clôture sont autant d'outils précieux pour le voleur. Il peut en effet se dissimuler aisément derrière et commettre son forfait à l'abri des regards des passants et donc sans risquer d'être dérangé. Il est donc intéressant de ravalier tous ces « abris » cités ci-dessus et de supprimer ce qui dépasse une hauteur de 1.20 mètre. Cela permettra donc aux voisins, aux passants, à la police effectuant une patrouille, de constater que tout se passe bien chez vous, ou alors de faire le nécessaire si une présence douteuse est repérée dans ou aux alentours de votre habitation.

Murer définitivement une issue qui n'est plus jamais utilisée, car c'est là une source de pénétration supplémentaire pour le voleur.

Placer si possible une barrière d'accès à votre propriété et surtout fermez la à clé ! Si elle ne constitue pas un obstacle insurmontable pour un voleur se dirigeant vers votre habitation, elle sera un inconvénient majeur pour en sortir avec le butin.

**Ceci est un communiqué de la Zone de police FAMENNE-ARDENNE.
Tout renseignement complémentaire en matière de prévention peut être demandé
au commissaire Francis HUET AU 084/310.324**



Formation « Guide environnement et nature » en Province de Luxembourg

Les 21 et 22 décembre 2004, les CRIEs (Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement) du Fourneau Saint-Michel et de la Forêt d'Anlier vous invitent à une séance d'information concernant l'organisation conjointe, avec le soutien de la Province de Luxembourg, d'une formation « Guide environnement et nature ».

A cette occasion, seront développés les objectifs poursuivis par le biais de cette formation, dont la session 2005-2006 débutera à Pâques.

En effet, les CRIEs de la Forêt d'Anlier et du Fourneau Saint-Michel vous proposent une formation généraliste, privilégiant l'apprentissage des grands concepts « environnementaux » dont l'enseignement est principalement axé sur les spécificités des biotopes de l'Ardenne et de la Lorraine belge.

Cette formation vise, de surcroît, l'acquisition, par le participant, d'une pédagogie et d'une méthodologie adéquate pour la réalisation de balades guidées, en vue d'une meilleure compréhension du milieu naturel et des enjeux environnementaux.

La participation à cette formation, reposant sur un apprentissage intensif (cours théoriques sur deux semaines - Pâques et août - ainsi que deux week-ends) ne requiert aucune qualification particulière. Le nombre de participants est limité à 30 personnes.

Si vous souhaitez des informations complémentaires concernant cette formation, nous vous convions chaleureusement à participer à l'une des deux soirées d'information qui se tiendront :

- le 21 décembre 2004, à 18H00, au CRIE de la Forêt d'Anlier, rue de la Comtesse Adèle 36, à 6721 Anlier

- le 22 décembre 2004, à 18H00, au CRIE du Fourneau Saint-Michel, Site du Fourneau Saint-Michel 10, 6870 Saint-Hubert

ou à contacter Madame Monfort, coordinatrice de la formation, au 063/42.47.27.

Les guides nature, déjà diplômés, qui souhaiteraient se faire connaître en Province de Luxembourg, sont invités à prendre contact avec Madame Monfort au CRIE de la Forêt d'Anlier au 063/42.47.27. Les CRIEs utiliseront ces informations afin de créer une liste de personnes ressources dans la guidance de balades en Province de Luxembourg.

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Thomas DAULNE de Lamorménil
Romane FARNIR de Harre
Alex ADAM de Vaux-Chavanne
Fanny MONFORT de Malempré
Simon CHRISTOPHE de Odeigne
Sophie TASSIGNY de Freyneux
Magali TASSIGNY de Freyneux
Elisabeth STREBELLE de Malempré
Sophie LALLEMENT de Oster
Emy HENRARD de Malempré

Nous regrettons la disparition de :

Louis JOIRKIN de Chêne-al'Pierre
Fernand PIRONT de Malempré
Jules BODET de Harre
Yvonne GALOY de Dochamps
Laura HERTAY de Manhay
René PIROTHON de Champ de Harre

Nous nous joignons au bonheur de :

Carine DEPIERREUX de Grandménil
Et Johan DEVAHIVE d'Erezée

AGENDA



Manhay – 60^{ème} anniversaire de la Bataille des Ardennes

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a l'honneur de vous inviter aux diverses manifestations relatives au 60^{ème} anniversaire de la Bataille des Ardennes, qui se dérouleront dans notre commune :

- Du mercredi 15 décembre au mardi 21 décembre 2004, de 10 à 12H00 et de 13 à 16H00, grande exposition à la salle de l'Entente – Entrée gratuite.
- Samedi 18 décembre :
 - dès 10H15** : circuit de jeep au départ d'Odeigne
 - 10h45** : dépôt de fleurs et sonnerie au clairon au monument en face de l'administration communale ;
 - 11h00** : discours, chants des élèves à la salle de l'Entente;
 - vin d'honneur.**
- Dimanche 26 décembre à 11H00 à Odeigne : messe de commémoration suivie d'une cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur à la salle.

Noël au Théâtre à Manhay !

Dimanche 26 décembre – 15h – Salle de Grandménil

Nez à nez

Théâtre – De 6 à 12 ans – Foule Théâtre

C'est l'histoire d'Igor, vous savez, le renifleur, le grand chasseur d'odeurs devant l'éternel. Igor, force de coups de narines, a capturé, dressé, mis en bouteilles, en flacons toutes les odeurs du monde. Toutes ? Oui, toutes !
Ecoutez-le nous raconter leurs histoires ...



Spectacle proposé par la Commune de Manhay et la Maison de la Culture Famenne-Ardenne
dans le cadre du Festival Noël au Théâtre

Réservations indispensables au 084/32.73.86

Tarif : 5 euros ou 3 chèques culture

Réduction pour les membres de la Ligue des Familles

Une après-midi au palais des Beaux-Arts à Charleroi : INVITATION

Les papys et les mamys (3x20) de Dochamps, Lamorménil, Freyneux organisent une après-midi théâtrale au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, **le samedi 15 janvier à 14H30**. Ils vous invitent à les accompagner pour assister à l'opérette « Le chanteur de Mexico », pour le prix de 25 €.

Réponse pour le 20 décembre au plus tard, auprès de Mme Carmen CORNET (084/44.42.77), Mme Denise MICHOTTE (086/45.52.83) ou Mme Denise HUBERT (086/45.50.26)

Bienvenue à toutes et tous.